



PES • PSE • SPE
98, rue du Trône
B-1040 Brussels, Belgium
Tel: +32 2 548.90.80

Présidence du PSE - Paris, le 19 mai 2005

Résolution sur le changement de statut des partis membres

de Bulgarie et de Roumanie

« Après la signature du traité d'adhésion à l'UE le 25 avril 2005 par la Bulgarie et la Roumanie, la Présidence du PSE, réunie à Paris, le 19 mai 2005, a décidé d'accorder le statut de membre de plein droit, sous réserve de ratification finale par le prochain Congrès du PSE, aux partis suivants :

Bulgarie : Bulgarska Sotsialisticheska Partiya (Parti socialiste bulgare)

Roumanie : Partidul social democrat (Parti social-démocrate)

L'annexe aux statuts du PSE relative au nom du PSE sera modifiée afin d'y ajouter la traduction en bulgare et en roumain.

En ce qui concerne le « Partidul democrat (Parti démocrate) » roumain, la Présidence du PSE réitère qu'il est a priori favorable à l'octroi du statut de membre de plein droit. Une décision sera prise après le congrès du Parti démocrate, qui doit se tenir le 25 juin prochain et qui décidera de l'orientation politique du parti. Le PSE encourage le PD à adopter une ligne sociale-démocrate lors de ce congrès. »